



Paris, le 31 mars 2025

## L'Observatoire de l'Inclusion Bancaire fête ses dix ans

Ce lundi 31 mars 2025, l'Observatoire de l'inclusion bancaire (OIB) a célébré dix ans d'actions collectives et d'avancées au bénéfice de l'inclusion financière. Présidé par François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France, l'événement a réuni Pierre Moscovici, Premier Président de la Cour des Comptes, ainsi que de nombreux acteurs du secteur bancaire, des associations et des pouvoirs publics.



*Pierre Moscovici (à gauche) et François Villeroy de Galhau (à droite) le 31 mars 2025*

### Une décennie d'actions pour l'inclusion financière

Depuis sa création, l'OIB s'assure que toute personne puisse bénéficier de services bancaires et financiers indispensables, qui la préservent de l'exclusion financière. L'Observatoire veille aussi à ce que les plus fragiles d'entre eux soient protégés et accompagnés.

- **29 300** désignations de droit au compte opérées en 2024.
- Une baisse de **42 %** du nombre de dossiers de surendettement déposés, très en-deçà du niveau d'il y a 10 ans.
- **4.3 millions** de personnes identifiées comme fragiles financièrement en décembre 2023, soit **+ 86 %** par rapport à 2015. Cette identification accrue permet à l'OIB de mieux accompagner ces personnes en leur offrant des dispositifs adaptés : mesures de protection, plafonnement des frais d'incidents bancaires, souscription à l'Offre Clientèle Fragile... La hausse du nombre de personnes détectées, de plus en plus

Contact presse :

[presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr) | +33 (0)1 42 92 39 00

précoce, témoigne de l'efficacité de l'OIB dans le repérage des publics vulnérables et de l'intensification de l'aide apportée.

- **- 32 %** de baisse des frais bancaires liés au compte des clients fragiles financièrement entre 2018 et 2023 (- 25 % entre 2019 et 2023 sur les frais d'incidents bancaires).
- **2 milliards** d'encours du microcrédit à fin 2023.

Ces résultats sont le fruit d'un dialogue de qualité instauré au sein de l'Observatoire et des différents engagements pris par ses membres, notamment par les établissements de crédit.

### **10 ans d'engagement : bilan et perspectives de l'OIB**

Lors de cet événement, François Villeroy de Galhau, Président de l'Observatoire et Gouverneur de la Banque de France, a salué le travail mené par l'OIB en une décennie, permettant des avancées significatives tout en restant fidèle à une dynamique partenariale.

Il a souligné l'importance de cette démarche, avec notamment :

- La création en 2022 des conseils départementaux d'inclusion financière (CDIF) ;
- Les actions EDUCFI menées par la Banque de France et ses nombreux partenaires ;
- L'action, sur les territoires, des 500 points conseil budget (PCB) portés, entre autres, par des membres de l'OIB et labélisées par l'État.

Deux tables-rondes se sont ensuite succédé. La première avait pour thème « *L'OIB : 10 ans d'actions concrètes et utiles pour les personnes les plus fragiles financièrement - Accompagnement, bilan et perspectives* » et a permis de revenir sur les avancées réalisées durant la décennie. La deuxième, « *Les Conseils Départementaux de l'Inclusion Financière de la Banque de France : l'inclusion financière et son 'dernier kilomètre'* », s'est concentrée sur les dispositifs de proximité visant à renforcer l'accès aux services financiers.

Ces temps d'échange ont réuni des représentants d'associations et d'organismes sociaux, tels que l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) ou l'Union Nationale des Associations familiales (UNAF), ainsi que des personnalités du secteur bancaire et des pouvoirs publics tels que la Direction Générale du Trésor et l'ACPR. Ensemble, ils ont souligné l'importance de cet outil de dialogue, mis en avant les progrès réalisés en matière de détection et de protection des clients fragiles, et partagé des initiatives concrètes menées dans les territoires, tout en identifiant les nouveaux défis à relever.

Selon François Villeroy de Galhau : « *Les membres de l'Observatoire ont effectué un travail de qualité et je tiens à féliciter les réels progrès qui ont été accomplis en 10 ans. Les actions collectives et le suivi exercés depuis dix ans par l'Observatoire ont permis de renforcer l'inclusion bancaire et la protection des plus vulnérables. Pour l'avenir, nous devons pérenniser ces acquis considérables et rester vigilants face à la conjoncture du surendettement et aux risques émergents.* »

**Contact presse :**

[presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr) | +33 (0)1 42 92 39 00

***La Banque de France au service des particuliers***

*La Banque de France participe à l'inclusion financière par ses missions de service public aux particuliers : traitement des dossiers de surendettement, droits au compte, gestion des fichiers d'incidents et droits d'accès associés, informations générales sur les problématiques de comptes et frais bancaires, moyens de paiement, microcrédit, etc. (service Infobanque)*

*Un numéro d'appel unique, le **34 14**, permet de joindre le service compétent de la Banque de France pour la question soumise, de 8 h à 18 h, au prix d'un appel local.*

**À propos de la Banque de France**

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site Internet [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

Suivez-nous     